

Budget primitif 2024

Budget annexe d'assainissement

Présentation synthétique

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 est le suivant :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<u>Dépenses :</u>	26 473 515,70 €	48 110 311,60 €
<u>Recettes :</u>	26 473 515,70 €	48 110 311,60 €

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 26,47 M€. Les dépenses réelles représentent 7,72 M€ et sont principalement constituées des dépenses de personnel (4,02 M€) et des charges financières (0,89 M€). Les dépenses d'ordre s'élèvent à 18,76 M€ et sont constituées de la dotation aux amortissements des immobilisations (11,12 M€) et du virement à la section d'investissement (7,64 M€).

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 26,47 M€ dont 22,83 M€ de recettes réelles et des recettes d'ordre (3,65 M€).

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à 48,11 M€. Les dépenses réelles représentent 43,09 M€ et sont constituées des dépenses relatives aux travaux et aux études (22,78 M€), des dépenses financières (17,60 M€) et des dépenses imprévues (2,70 M€). En matière de dépenses d'ordre (4,71 M€), 3,65 M€ sont proposés pour la dotation aux amortissements des subventions d'équipement reçues.

La reprise du déficit d'investissement cumulé de 0,31 M€ est également comptabilisé dans le total des dépenses d'investissement.

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 48,11 M€, dont 28,29 M€ de recettes réelles constituées essentiellement de recettes d'emprunt (15 M€ dont une inscription de 4 M€ correspondant au besoin d'emprunt versée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie), de l'affectation au compte de réserve 1068 (10,33 M€) et de subventions d'équipement (2,95 M€). S'agissant des recettes d'ordre, 19,82 M€ sont proposés au vote, dont 11,12M€ au titre des amortissements des immobilisations, 1,06 M€ pour le transfert des frais d'études et 7,64 M€ pour le virement effectué depuis la section de fonctionnement.

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2024 du budget annexe d'assainissement se présente de la manière suivante :

Section d'exploitation	
Dépenses	26 473 515,70
<i>Dont virement à la section d'investissement</i>	<i>7 635 070,47</i>
Recettes	26 473 515,70

Section d'investissement	
Dépenses	48 110 311,60
Recettes	48 110 311,60
<i>Dont virement de la section d'exploitation</i>	<i>7 635 070,47</i>